

Réunion publique

Toute la vérité sur PLUm

Mardi 21 mai 2019 à 18h30
18 avenue Thiers – 06000 Nice

Intervention de Patrick ALLEMAND

Comme le mentionne l'avis de l'Autorité environnementale sur le PLUm de Nice, il faut lutter pour faire baisser les gaz à effet de serre et évaluer l'impact des déplacements.

C'est le sujet que j'estime essentiel, celui des déplacements et des transports routiers ou non routiers.

Si on veut avoir un PLUm conforme aux objectifs, c'est là qu'il faut agir.

Nous savons que les déplacements réalisés en ville représentent la part majoritaire des consommations d'énergie, 60%, et le véhicule individuel, 62% de ces 60%. L'enjeu crucial est là : développer une alternative à la voiture. C'est pour cela qu'il faut, après la L3, enchaîner sur le dernier maillon manquant, celui de Pasteur-La Trinité par l'extension de la ligne 1 afin d'absorber une partie de la circulation venant des vallées, et commencer le prolongement vers Cagnes-sur-Mer.

C'est encore là que doivent se situer les investissements prioritaires du prochain mandat. Comme il est essentiel de faire progresser la part modale du vélo qui n'est que 1,4% à Nice, ce qui ne m'étonne pas quand on voit l'état et les incohérences du réseau des pistes cyclables.

De la même manière, les mesures de dioxyde d'azote sont claires. La part des poids lourds sur l'A8 est quasiment égale à 40% du trafic. C'est un chiffre inquiétant sachant que poids lourds ou pas, la consommation d'énergie de ce qui roule est à 93% des produits pétroliers. Le gaz ne représente que 0,17% et l'électricité 0,06%. Cela fait beaucoup de communication pour pas grand chose. C'est la réalité des chiffres.

Il y a quelques années, je parlais d'un avant et d'un après Mescla, ce qui avait le don d'énerver Christian ESTROSI. Mais, cet avant et cet après, est une réalité. Il y a actuellement dans la métropole 128 stations de

recharges et bornes privées. Sur ces 128, savez-vous combien il y en a après Saint-Martin-du-Var? 3 ! Trois pour les 3/4 de la superficie de la métropole. Par contre, mettre en place un chèque énergie de 20 euros par mois pour faciliter les achats en carburants alors que la fiscalité écologique a été annulée par le gouvernement est un véritable effet d'aubaine.

Cet exemple illustre le mieux ce qu'il manque. Ce ne sont ni les mesures, ni les moyens financiers, c'est une colonne vertébrale, une perspective, une cohérence.

Prenons un autre exemple.

Même s'il faut relativiser puisque, les moyens de transports autres que routier ne représentent que 4% de la consommation d'énergie, il nous faut aussi prendre en compte les défis des transports aériens et maritimes qui, eux, ne consomment que des produits pétroliers.

C'est pour cela que le ferroviaire est un enjeu essentiel et qu'il faut tout faire pour faire accélérer la construction de la Nouvelle Ligne Ferroviaire. Et, pour rester cohérent, il ne faut pas donner suite aux études, que notre contribuable finance, pour réaliser un grand port de commerce à l'aéroport capable d'accueillir les grands navires de croisières extrêmement polluants.

C'est pour la même raison que l'aéroport de Nice doit faire l'objet d'un partenariat étroit avec la métropole. Car même si notre aéroport est classé 3+, ce qui est très positif, cela ne doit pas nous faire oublier que le décollage d'un Boeing 747 pollue autant que 1000 véhicules diesel parcourant chacun 25 kilomètres.